

## **Lotfi Ben Aissa, expert en finances publiques et en fiscalité**

### **L'argent existe en Tunisie et il n'y a pas lieu d'aller le chercher ailleurs avec des conditions humiliantes et préjudiciables**

Après le dialogue national politique, place au dialogue national économique. Décidément, on aura constitué un lexique très varié et riche en néologismes. Quoi qu'il en soit, on espère qu'on n'arrive pas à des demi-solutions comme la fois précédente, mais, malheureusement, les indices ne sont pas rassurants. Il est, en effet, difficile d'imaginer une entente entre deux équipes réclamant des solutions dont les unes se situent aux antipodes des autres. On voit mal comment un dialogue entre des adeptes de l'endettement extérieur et des opposants farouches à cette option pourrait aboutir. Là, on veut parler du Front Populaire, qui reste sceptique quant à l'issue du dialogue économique et quant à l'intention de ses organisateurs et qui voit dans ce procédé d'emprunt un moyen de dépendance dont on peut, largement, se passer en cherchant l'argent dont on a besoin à l'intérieur du pays. Les outils de le dénicher sont multiples dont, notamment, la réforme fiscale, ce qu'il a proposé dans son projet de budget alternatif pour 2014. C'est autour de toutes ces questions que nous avons discuté avec notre invité, l'un des experts économiques du FP, qui est, également, universitaire, vice président du réseau tunisien de l'économie sociale et membre du bureau exécutif du réseau Med ESS euro-méditerranéen.

#### **-Le Temps : quelles sont les chances d'aboutir pour le dialogue national économique ?**

**-M Ben Aissa :** déjà, il faut s'entendre sur la démarche. Celle qu'on nous a présentée est bien ficelée avec des délais bien précis, puisque le 28 mai prochain est avancée comme date de clôture de ce dialogue, mais elle nous a semblé un peu inversée. Car, il fallait, tout d'abord, commencer par se mettre d'accord sur le diagnostic de la situation économique, ce qu'on nous propose à la fin. Cela est de nature à nous permettre de savoir jusqu'à quelle mesure les chiffres présentés correspondent à la réalité. Nous avons intérêt à connaître la situation telle qu'elle est et non pas à la minimiser comme le faisait la Troïka sortante. Nous n'avons pas intérêt à l'exagérer non plus, puisque d'autres nous présenteraient la situation d'une manière telle qu'ils nous fassent passer les prescriptions des bailleurs de fonds comme étant la seule alternative possible aujourd'hui. Donc, une fois un diagnostic réel est établi, on pourrait organiser des débats autour des divergences au niveau des orientations, des choix, des mesures et des réformes, et chacun est libre de défendre ses positions et de proposer les solutions qu'il juge être les plus appropriées à la situation actuelle, c'est-à-dire les plus urgentes et celles qu'il envisage pour le moyen et long terme.

#### **-Où réside l'essence de la crise, selon vous?**

-Pour nous, c'est le modèle de développement qui se trouve au centre de la crise, et nous voyons que le modèle néolibéral, qui constitue pour certains un point de départ, a été, catégoriquement, rejeté par le peuple tunisien qui a prononcé son verdict entre le 10 décembre 2010 et le 14 janvier 2011. Il a, définitivement, tranché en déclarant haut et fort son rejet de ce modèle qui l'a ruiné et marginalisé, qui a favorisé certaines régions aux dépens d'autres, certaines classes et catégories sociales au détriment des masses laborieuses et de la classe moyenne qui se paupérise de jour en jour et qui a sacrifié les futures générations au profit de celles d'aujourd'hui. Donc, il s'agit de rééquilibrer tout cela dans le cadre d'une vision stratégique qui replace l'Etat dans son rôle

d'employeur, d'investisseur, de planificateur, de régulateur économique et social. Force est de constater que l'Etat s'est désengagé, progressivement, pendant ces deux dernières décennies, pour, théoriquement, céder la place au secteur privé qui devrait être le véritable vecteur du développement de la croissance économique, mais il n'était pas au rendez-vous, notamment, dans les régions intérieures, étant donné qu'il privilégie le gain et la rentabilité immédiats qui se sont vérifiés, seulement, dans les zones côtières et qui ont profité, seulement, à certaines classes sociales. A preuve, on compte plus de milliardaires et de millionnaires en Tunisie après le 14 Janvier qu'avant, ce qui est paradoxale. Ce résultat est tout à fait normal et prévisible, vu que ce modèle a été perpétué à travers les politiques menées par les différents gouvernements qui ont défilé, notamment ceux de la Troïka. La situation a empiré à la faveur de la progression du secteur informel qui, aujourd'hui, accapare la moitié du PIB et emploie, pratiquement, la moitié de la main d'œuvre sans contribuer fiscalement et sans assurer le minimum de couverture sociale aux centaines de milliers de gens qu'il embauche. C'est un phénomène qui devient, désormais, structurel et non plus marginal. On est en présence d'une nouvelle catégorie de riches, les riches post 14 Janvier qui ne reculent pas pour défendre leurs intérêts par tous les moyens y compris les armes.

### **-Qu'est-ce qui est à l'origine de ce déséquilibre flagrant que connaît notre pays à tous les niveaux d'un point de vue économique ?**

-La politique libérale, qui a été inaugurée par le fameux PAS, qui nous a été imposé par le FMI, à la fin des années 80, consacre le « processus de Washington » donnant la priorité aux équilibres macro économiques, à savoir des seuils tolérables de déficit budgétaire, de déficit commercial et d'inflation, des taux acceptables de chômage et de pauvreté, et surtout une croissance économique même sans développement, c'est-à-dire sans distribution égale et juste des richesses accumulées. Cela se fait aux dépens des équilibres internes entre les régions, les classes sociales et les générations. La Révolution était réalisée justement pour rappeler et dénoncer cette réalité qui ne doit plus continuer.

### **-Comment se présente le diagnostic de la situation économique qu'on vous a occulté?**

-Les chiffres officiels nous donnent un tableau de la situation pas très reluisant, parce que le niveau du chômage reste inquiétant avec plus de 600 000 chômeurs dont 240 000 des diplômés du supérieur. Et il faut rappeler que, chaque année 70 000 nouveaux diplômés sont délivrés par les universités et les instituts supérieurs auxquels il faut ajouter 100 000 autres qui abandonnent, pour une raison ou pour une autre, les bancs de l'école précocement. Si l'on considère que les prévisions par rapport au taux de croissance ont été révisées à la baisse, pour 2014, de 3,5 à 2,8 et qu'un point de croissance ne puisse générer que 15 000 emplois, on est loin du compte. Bien entendu, la situation de la balance de paiement et de la balance commerciale n'est pas satisfaisante, puisqu'on est en déficit. Le déficit budgétaire, également, est croissant et ce qui est encore plus grave, c'est l'endettement préconisé aussi bien par le gouvernement sortant que par son successeur dont la politique consiste à radicaliser encore plus cette dépendance financière par rapport aux bailleurs de fonds internationaux. Là, je voudrais insister sur quelque chose, c'est que les 5 000 milliards, qui sont acquis et dont l'origine c'est la FMI, la Banque Mondiale et l'Union Européenne, ne suffisent pas, on a besoin davantage de ressources. Et le programme prôné par Mehdi Jomâa va nous enfoncer de plus belle dans la dépendance. Je tiens à préciser, à ce propos, que nous ne sommes pas contre l'endettement par principe, mais la question qui se pose c'est à quelles conditions. Et si la FMI, la BM

et l'UE nous ont préparé un plan d'ajustement structurel 2 pour nous précipiter encore plus dans l'économie libérale et l'extraversion ignorant l'équilibre interne, on court à la catastrophe. Parce que ce qui est préconisé, c'est une politique d'austérité, et l'objectif de ce dialogue, dans la tête de ceux qui l'ont organisé, c'est de faire avaler la pilule au peuple tunisien et à la classe politique tunisienne en disant qu'il n'y a pas d'autre alternative que cette rigueur qu'on présente sous une forme édulcorée, sémantiquement, en lui prêtant le nom de rationalisation des dépenses publiques.

**-En quoi consiste la rationalisation des dépenses publiques, pour vous ?**

-Cette rationalisation doit commencer par la réduction du train de vie de l'Etat, notamment, par la liquidation progressive du parc auto administratif, dont au moins le tiers est superflu. En le cédant dans l'immédiat et d'une manière concertée, nous aurons une épargne de pas moins de 750 milliards pour, uniquement, 25 000 voitures sur les 75 000 que compte ce parc auto, en plus de 250 000 milliards au titre de l'entretien, de la maintenance et du carburant que nécessite l'exploitation de ces voitures-là. Toutefois, on peut envisager la possibilité de les vendre aux fonctionnaires qui désirent les acheter avec des facilités de paiement ; cela assurerait, toujours, des rentrées d'argent cash pour l'Etat.

**-Comment le gouvernement a-t-il réagi vis-à-vis de cette proposition que vous lui avez avancée ?**

-Jusque là, il n'y a pas eu de communication officielle, mais une commission, au sein du premier ministère, qui s'est penchée sur le dossier, a retenu cette proposition émanant du Front Populaire sans le dire, bien entendu. On en a retenu le principe et on est en train de travailler sur les modalités. On discute encore la possibilité de vendre la totalité de ces voitures en une seule fois en gardant le minimum nécessaire pour la gestion quotidienne des administrations dans le cadre d'une vente aux enchères publiques. Mais, ce procédé pose des problèmes en raison du risque qu'elles ne soient achetées par des monopolistes, ces chasseurs d'affaires qui feraient payer très cher ces voitures et réaliser des marges bénéficiaires faramineuses. Ce qui rend l'autre hypothèse, consistant à les céder aux fonctionnaires avec des modalités de paiement souples, plus plausible.

**-Où résident les trous de la fiscalité, selon vous ?**

-La politique d'austérité qui était mise en œuvre le gouvernement sortant et qui semble être prise en charge par celui de compétences n'évoque pas certains dossiers qui sont des plus urgents. Par exemple, la justice fiscale ou plutôt l'injustice fiscale, puisqu'à titre de rappel, nous avons, aujourd'hui, près de 2 200 000 salariés, dans le pays, qui payent leurs impôts et qui contribuent en tant que personnes physiques à hauteur de 80% de la totalité de l'impôt sur le revenu, ce montant est estimé à 3 150 milliards à peu près. Alors que 600 000 personnes dont 400 000 sont logées dans le régime forfaitaire qui ne contribuent que pour 27 milliards, c'est-à-dire 0,20%, ce qui est criminel. A côté de celles-là, nous en avons 100 000 qui sont dans le régime réel et qui tiennent, donc, une comptabilité. S'agissant des professions libérales, elles sont au nombre de 44 000 et ne contribuent que pour 97 milliards/an. Elles sont dans le régime de forfait d'assiette, c'est-à-dire que sur leurs recettes brutes on retranche, d'une manière forfaitaire, 30% qui correspondent à leurs charges et qu'elles ne sont imposables que sur les 70%, et désormais sur les 80% des revenus déclarés, parce que la loi de finances 2014 a modifié ce volume de la charge en le ramenant de 30 à 20. Pour ce qui est des 100 personnes morales, c'est-à-dire les sociétés, 50% déclarent néant, autrement dit, pas de chiffres d'affaires ou bien déficit, et ainsi elles n'ont rien à proposer au trésor public. Et 80% de ces

personnes morales contribuent à hauteur de 22% seulement de l'impôt sur les sociétés. Alors, il est grand temps pour que la justice fiscale soit au rendez-vous, si on ne rend pas justice aux salariés en temps de révolution, quand est-ce qu'on va le faire.

**-N'envisagez-vous pas d'autres moyens pour renflouer les caisses de l'Etat par le biais de la fiscalité?**

-Si. Dans le cadre de notre projet financier alternatif pour 2014, nous avons proposé, prioritairement, une chose qui n'a jamais été abordée en vingt trois ans d'application du code de l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les personnes physiques, à savoir la révision du barème d'imposition de ces dernières en proposant d'exonérer la première tranche jusqu'à 5 000 dinars de revenu. Aujourd'hui, le SMIG est à 300 dinars, l'inflation étant telle, la détérioration du pouvoir d'achat étant telle, il est question de le protéger ou du moins d'arrêter sa détérioration. On propose que cela soit fait en combinant, à la fois, la réduction d'impôt pour les plus démunis et des augmentations de salaires négociées. Cette révision du barème d'imposition va générer, pour ces salariés, une augmentation de l'ordre de 40 dinars à peu près par mois, ce qui fait, pratiquement, un salaire en plus par an. Parallèlement à cela, on ajoute une nouvelle tranche qui sera supportée par les salaires les plus importants, c'est-à-dire au-delà de 60 000 dinars/an. Dans ce cadre, nous avons, également, proposé l'imposition à hauteur de 5%, au titre de l'année 2014, sur les bénéficiaires de 2013 des gros secteurs contributeurs qui réalisent des bénéfices importants, à commencer par les sociétés pétrolières, mais également les banques, les sociétés de télécommunication, et les grandes surfaces. C'est une contribution qui est susceptible de générer 500 milliards et de financer, en même temps, la révision du barème d'imposition des personnes physiques, laquelle révision implique un manque à gagner de 420 milliards. Donc, la solidarité sociale et la justice fiscale passent par la redistribution des richesses et la fiscalité doit être l'un de ces leviers, chose qui est totalement ignorée. La seule mesure qui a été prise dans la loi de finances 2014 c'est de cibler la défiscalisation de manière à ce qu'elle ne bénéficie qu'à quelques 50 000 personnes, et de toute façon l'impact financier n'est que de 58 milliards. Il ne s'agit pas de cela, il est question de toucher 2 200 000 salariés du public et du privé et non pas quelques milliers.

**-Selon certains spécialistes, la suspension de la dette pour trois que vous réclamez risque d'endommager l'image de la Tunisie et de porter atteinte à sa crédibilité. Que-ce que vous leur répondez?**

-Encore une fois, c'est une question de démarche. C'est-à-dire, que par principe, on ne refuse pas de payer la dette, ni de s'endetter d'ailleurs. Ce qu'on préconise, c'est une suspension du service de la dette qui s'élève, pour l'année 2014, à seulement 1725 milliards en attendant le résultat de l'audit. On veut bien savoir quel usage a été fait de cet argent que Ben Ali a emprunté et que nous sommes en train de payer, sachant qu'on nous annonce un pic du service de la dette extérieure en 2014 qui sera énorme. En ce sens qu'en plus du remboursement de la dette intérieure en termes de bons de trésor et de crédits à court terme, on nous signale le paiement en bloc de 870 milliards, qui sont un placement privé de Qatar, et de 250 milliards dans le cadre d'un prêt sur le marché japonais. Il est de notre droit de savoir à quoi était destiné tout cet argent, parce que nous avons des doutes sérieux sur la présence d'une part odieuse dans cette dette. Il s'agit d'un argent qui n'a jamais profité au peuple tunisien et qui a servi à consolider la dictature. D'ailleurs, le droit international permet à la Tunisie d'effectuer cet audit et, éventuellement, de ne pas payer cette part de dette odieuse. Mais, si

l'audit confirme le caractère sain de cet endettement, il n'y a aucun problème, on reprendra le paiement. Entre temps, je crois que ce n'est pas trop demandé pour que la communauté internationale nous accorde une période de grâce, le temps de souffler, eu égard à la situation économique dans laquelle nous nous débattons.

**-Qu'est-ce que vous reprochez aux nouveaux endettements contractés par le gouvernement ?**

-Et en bonne logique, si on demande la suspension de la dette en cours, on ne va pas demander de nouveaux endettements avec des conditions désastreuses pour le peuple tunisien. Ce que nous proposent le FMI, la BM et l'UE que ce soit sous forme de dons directs ou bien de financement sur le marché financier international avec les garanties de la BM ou du FMI, sont des cadeaux empoisonnés. On nous propose de l'argent à des taux qui sont peut-être supportables, mais à des conditions qui sont, extrêmement, pénalisantes. Leur message est le suivant : la voie tracée pour la Tunisie, c'est nous, bailleurs de fonds, qui la traçons, et la Tunisie n'a pas d'autre choix qu'à s'y conformer. Le gouvernement de la Troïka a appliqué cette politique, puisque nous avons, aujourd'hui, un budget de rigueur, et l'actuel gouvernement de transition, qui, rappelons-le, était chargé non pas d'engager des réformes stratégiques s'inscrivant dans le fameux « consensus de Washington », mais juste d'arrêter l'hémorragie aux niveaux de l'inflation, et la détérioration du pouvoir d'achat pour que les Tunisiens reprennent confiance et qu'ils aillent aux élections tout en étant rassurés quant à l'avenir. C'est la condition sine qua non pour qu'il y ait des élections, vu que si les gens ne constataient pas d'amélioration sur le plan de leur niveau de vie, les élections seraient la dernière chose à laquelle ils penseraient.

**-Quelle est la voie à suivre pour la Tunisie pour se défaire de la dépendance vis-à-vis de ces bailleurs de fonds étrangers imposant des conditions désastreuses?**

-Il est impératif, aujourd'hui, que la Tunisie reprenne en main son destin en comptant essentiellement sur ses propres forces et ses potentialités, et elles sont là. En plus de la rationalisation des dépenses publiques, la justice fiscale et la suspension de la dette que j'ai développées plus haut, il y a le secteur informel qui constitue un gisement important. Il y a de quoi financer tout un budget, mais il faut y aller avec une stratégie et une volonté politique claire pour faire contribuer les acteurs de ce commerce parallèle au trésor de l'Etat et garantir aux employés de ce secteur le minimum de couverture sanitaire et sociale. Cela est possible avec le renforcement des ressources humaines de l'administration. Contrairement à la suspension du recrutement dans la fonction publique qu'on nous propose parmi les mesures d'austérité, l'administration fiscale, comprenant le contrôle fiscal et les services de recouvrement, ainsi que l'administration douanière ont besoin, aujourd'hui, de renforcer leurs effectifs respectifs pour pouvoir faire face à cette armée de fraudeurs qui comptent par centaines de milliers. Nous avons proposé, dans le cadre de la loi de finances, le recrutement immédiat de 1 500 agents, répartis sur tous ces services que je viens de citer, iniquement pour 2014. Ce projet s'étale sur cinq ans où le nombre de ces personnes devrait atteindre les 6 000. C'est un investissement qui est extrêmement rentable et qui permettrait une formation intensive à tous ces agents. Nous avons une expérience réussie à ce niveau qui se situe entre les années 2007/2008/2009 où le ministère des finances avait recruté 1200 agents sur trois ans, cela devait se poursuivre, mais le processus c'est arrêté. L'argent existe, il est en Tunisie et il n'y a pas lieu d'aller le chercher ailleurs avec des conditions humiliantes et destructrices pour l'économie et la société tunisienne. Nous disposons de gisements importants qui sont susceptibles de nous

ramener des ressources qui vont au-delà de ce qu'on pourrait ramasser dans le cadre de cette fameuse diplomatie économique à la quête d'argent qui sera coûteux pour le pays en terme de dépendance économique, de souveraineté nationale et surtout en matière sociale, étant donné qu'il nous est proposé de l'utiliser à des fins qui ne tiennent pas compte des intérêts des classes populaires et des classes moyennes.

**-Est-il vrai que la menace constante qui pèse sur les salaires et les allocations de retraite ne soit pas réelle et qu'elle serve, uniquement, à faire peur aux Tunisiens ?**

-J'ai commencé par évoquer la question du diagnostic. Pour nous, il s'agit de dire la vérité telle qu'elle sans l'atténuer, ni l'exagérer. Dans sa communication, le porte-parole du gouvernement a cru bon d'alarmer l'opinion publique sur l'état des finances publiques pour, en quelque sorte, transmettre un message dramatique aux fonctionnaires selon lequel les réserves ne leur permettent pas de tenir leurs engagements en matière de salaire au-delà du mois de juillet. Ce qui rend l'endettement extérieur inéluctable. Mais, dans une deuxième déclaration, M Nidhal Ouerfelli a nuancé ses propos, vu que communiquer de cette manière-là n'est pas très productif quand on est en quête de financement extérieur. Ceci veut dire que l'Etat tunisien est en état de cessation de paiement, donc, d'insolvabilité ; et qui va vous prêter de l'argent si vous n'êtes pas solvable ? Donc, vous voyez que le discours se piège lui-même.

**Faouzi KSIBI**